



P. 7 > 9

VOIRIE

*Une action renforcée
au service du territoire*

P. 10 > 11

MOBILITÉ

*Évolution
de la compétence*

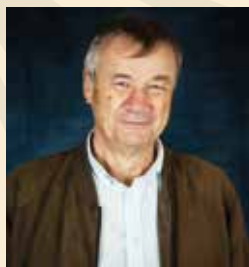
N° 14

JUILL. > DÉC. 2025

CONFLUENCES

LE MAGAZINE DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

ÉDITORIAL



Chers concitoyens,

En cette période de pré-campagne électorale, la communication de votre intercommunalité s'inscrit dans le strict respect du devoir de neutralité des institutions publiques. Ce magazine conserve ainsi sa vocation première : vous informer de manière objective sur les services et actions menés au service de l'intérêt général.

Ce nouveau numéro illustre la continuité du travail engagé par les équipes intercommunales et leurs partenaires pour accompagner le développement du territoire. Vous y découvrirez les avancées en matière d'aménagement et de transition écologique, avec notamment la requalification des zones d'activités, les démarches autour du PLUi-H et du PCAET, ou encore les actions menées dans le cadre de l'OPAH et de la Santé avec un retour sur les semaines

d'information sur la santé mentale qui se sont déroulées en octobre dernier.

Les thématiques du quotidien trouvent également toute leur place : amélioration du tri et consignes pour vos bacs et sacs, évolution de la restauration collective avec un nouveau prestataire, mise en ligne de notre guide économique ou encore initiatives autour de la mobilité.

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'intercommunalité adresse à chacune et chacun d'entre vous ses vœux les plus chaleureux de sérénité, de santé et de convivialité, dans un esprit de partage et de cohésion territoriale.

Dominique Briois, *Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences.*

3 > 5 **L'ACTUALITÉ, en brèves !**

6 **CUISINE CENTRALE**

Un nouveau prestataire pour la cuisine centrale : Dupont Restauration

7 > 9 **VOIRIE**

Voirie Intercommunale : une action renforcée au service du territoire
Requalification des ZAE

10 - 11 **MOBILITÉ**

Évolution de la compétence
Présentation de Thomas, chargé de mobilité

12 - 13 **DÉCHETS**

Bien trier pour mieux collecter : les bons gestes à adopter

14 - 15 **OPAH**

Améliorer son logement grâce à l'OPAH

16 **RENCONTRE**

Quand la passion de l'air fait rayonner l'aérodrome

17 - 18 **SANTÉ**

CLSM : les SISM 2025
Escale du partage : une première édition réussie à Lafitte

19 **OFFICE DE TOURISME DE MOISSAC - TERRES DES CONFLUENCES**

Cap sur un tourisme authentique et responsable

20 **SALON DE LA RÉNOV' ET DE L'HABITAT 2026**

CONTACTER LA CCTC

La Communauté de Communes Terres des Confluences vous accueille :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

636, Rue des Confluences 82102 CASTELSARRASIN Cedex

Tél. : 05 63 95 56 00

Mail : accueil@terresdesconfluences.fr

www.terresdesconfluences.fr

Magazine CONFLUENCES édité par la Communauté de Communes Terres des Confluences - Édition semestrielle
- Imprimé à 20300 exemplaires - Dépôt légal

Directeur de la publication : Dominique BRIOIS

Coordination de rédaction : Bernard BOUCHÉ

Graphisme : Anne-Fleur Dauchez et Corine Leroy / studio-lalo.fr

Impression : Techniprint Montauban

Crédits photos : Terres des Confluences, Freepik, Adobe Stock, Office de Tourisme Moissac - Terres des Confluences, Sébastien Pouchard, IVVANDI, X,...

Ce document est imprimé par une entreprise labellisée Imprim'vert avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

RESTONS EN CONTACT

www.terresdesconfluences.fr

Magazine «Confluences»
2 fois par an (juin et décembre)

Panneau Pocket
CC Terres des Confluences

Facebook
@Terres.des.Confluences

Lettre d'information
Tous les deux mois

LinkedIn
@cc-terres-des-confluences

UN NOUVEAU GUIDE SANTÉ

Cet outil pratique **recense l'ensemble des professionnels de santé du territoire** : médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, dentistes, spécialistes, etc. Il a pour objectif d'offrir aux habitants une information claire et actualisée.

Le guide est accessible en **version numérique** et en **format papier**. Il est disponible dans les principaux points d'intérêt du territoire et peut également être consulté en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes. Avec ce guide, Terres des Confluences réaffirme sa volonté de renforcer la proximité entre les habitants et les acteurs de santé.

Consultez le guide en ligne >



ÉVOLUTION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC DU SPANC

Depuis le **lundi 20 octobre**, l'organisation de l'accueil du public du **SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) évolue.



Un accompagnement technique renforcé

L'accueil du public pour le **conseil et l'assistance technique** est désormais assuré par **Aqualis**, les **lundis matin de 9h à 12h**.

Pour limiter toute attente, veuillez **prendre rendez-vous directement auprès de M. PETIX**, Aqualis au 06 03 83 79 27.

Une **permanence physique** est également assurée les **jeudis de 9h à 12h** pour :

- le suivi administratif de votre dossier en cours,
- les orientations sur les démarches à suivre,
- la demande de formulaires.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES REPRENENT... AVEC VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE !

Vous souhaitez mieux utiliser Internet, votre smartphone ou faire vos démarches en ligne en toute autonomie ?

Un programme varié vous attend, pour tous les niveaux et tous les besoins !

Exemples d'ateliers :

- Prendre un rendez-vous médical en ligne
- Se protéger des mails frauduleux (cybermalveillance)
- Utiliser Facebook et comprendre l'identité numérique
- S'initier à Canva, Doctolib, l'intelligence artificielle, le cloud...
- Numériser ses documents, transférer ou retoucher ses photos sur mobile

Et beaucoup d'autres ateliers jusqu'en juillet 2026 ! Ateliers gratuits, sur inscription !

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire :

Conseillère Numérique : 06 76 84 11 12 - conseiller.numerique@terresdesconfluences.fr



LE GUIDE ÉCONOMIQUE 2025 DE TERRES DES CONFLUENCES

La Communauté de Communes Terres des Confluences publie l'édition 2025 de son **Guide des aides économiques**, un outil pratique pour accompagner les porteurs de projets, les entrepreneurs et les acteurs du territoire.

Ce guide actualisé rassemble quatre dispositifs phares :

- Aide à l'immobilier des entreprises de production
- Aide au développement des commerces
- Aide à l'immobilier agricole
- Aide à l'installation des professionnels de santé

L'objectif est de **soutenir les initiatives créatrices d'emplois, renforcer l'offre de services, revitaliser les centres-bourgs et encourager une économie locale durable.**

En complément, le guide présente également les contacts utiles, les dispositifs partenaires (Initiative Montauban Tarn-et-Garonne, France Active, ADIE, etc.) et les avantages liés aux zones France Ruralités et Revitalisation.



Téléchargez dès maintenant le Guide économique 2025 sur notre site internet et découvrez comment bénéficier de ces dispositifs.

Plus d'information : Service Développement Économique : 05 63 95 56 00 - économie@terresdesconfluences.fr

MARRE D'ÊTRE SOLO ? DÉCOUVREZ U&CO!



Développé par la Communauté de Communes Terres des Confluences, U&CO est le réseau d'espaces de travail partagés, collaboratifs et flexibles du territoire.

Installé à **Moissac** (12 boulevard Lakanal) et à **La Ville-Dieu-du-Temple** (1 place des Templiers), U&CO s'adresse aux entrepreneurs, télétravailleurs et salariés à la recherche d'un lieu convivial et connecté.

Travaillez à la demi-journée, à la journée, selon vos besoins !

Chaque site propose des bureaux équipés, des salles de réunion, une connexion fibre, un espace détente, des casiers sécurisés, la climatisation, un parking et une proximité immédiate avec les commerces.

U, c'est toi. CO, c'est les autres. Infos : économie@terresdesconfluences.fr - 05 63 95 56 00

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE « L'HABITAT DE DEMAIN »



La conférence « **L'habitat de demain** » s'est tenue en octobre dernier, au Centre Culturel de Moissac, organisée par le **CAUE 82** et la **Communauté de Communes Terres des Confluences**.

Une quinzaine de personnes ont pris part à ce temps d'échanges **riche et constructif**, autour des **formes d'habitat de demain** : comment concevoir des logements plus **denses, durables et adaptés aux parcours résidentiels**, tout en répondant aux **défis environnementaux et sociétaux actuels**.

La rencontre a également permis un **retour historique** sur l'évolution urbaine du territoire, depuis la **reconstruction de Moissac après les inondations de 1930** – avec ses ensembles de maisons mitoyennes de grande qualité architecturale – jusqu'à des **constructions récentes de plain-pied à**

Saint-Nicolas-de-la-Grave, plus uniformes mais très fonctionnelles, en raison d'un portage technique et financier différent. La séance s'est clôturée sur des échanges nourris entre les participants, autour des **problématiques de logement, du parcours résidentiel, du manque de logements familiaux sur Moissac** ou encore des **expérimentations en auto-construction**.

Un grand merci au public pour la qualité des échanges et l'intérêt porté à ces réflexions essentielles pour l'avenir de notre territoire !

POLLENS ET QUALITÉ DE L'AIR : ATMO OCCITANIE À LA VEILLE DE NOTRE SANTÉ

ATMO Occitanie surveille chaque jour la qualité de l'air et les pollens allergisants dans la région. Grâce à ses modèles, aux données de Copernicus, de l'INRAe et de l'Observatoire des floraisons (PI@ntNet), elle prévoit les périodes de pollinisation et les concentrations de pollens. Les niveaux (nul à élevé) sont mis à jour quotidiennement sur www.atmo-occitanie.org, via une carte interactive, une newsletter et des partenaires. Chacun peut contribuer en signalant les floraisons et en adoptant les bons gestes pour limiter l'exposition.



LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES : COMMENT Y FAIRE FACE ?

Le retrait-gonflement des argiles (RGA) est un phénomène naturel causé par les variations de teneur en eau des sols argileux. En période de **sécheresse**, le sol se rétracte sous l'effet de l'évaporation ; à l'inverse, les **pluies intenses** provoquent son gonflement.

Ces cycles répétés fragilisent les sols et peuvent compromettre la stabilité des **fondations des bâtiments**, entraînant fissures, déformations ou désalignements.

Dans le **Tarn-et-Garonne**, département particulièrement touché, **85 % du territoire** est exposé à un risque moyen ou fort, représentant **78 % des sinistres** recensés.



Prévenir plutôt que subir

Pour limiter les effets du RGA, plusieurs actions sont recommandées :

- **Adapter les fondations :** profondeur minimale de 1,20 m en zone à forte exposition.
- **Gérer l'humidité du sol :** couverture du sol par géomembrane, systèmes de drainage et de régulation des eaux pluviales.
- **Surveiller les signes de désordre :** fissures, infiltrations, ruptures de canalisations.
- **Étudier le sol :** réaliser une étude géotechnique (G1, G2 ou G5 selon le contexte).
- **Contrôler la végétation :** éloigner les arbres des habitations ou installer un écran anti-racines.

Mieux connaître la nature de son terrain et anticiper ces risques permet de **préserver la durabilité des constructions et de réduire l'impact économique du retrait-gonflement des argiles**.

L'ARRÊT DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE CUIVRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DES CONFLUENCES

Le Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement et son partenaire Octogone Fibre ont engagé la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique.

Ce nouveau réseau, appelé à remplacer le réseau historique cuivre emporte déjà un franc succès auprès des usagers de la Communauté de Communes comme l'illustre la part des abonnés à la fibre optique par commune, en septembre 2025 :

Dans la perspective de l'extinction du service cuivre historique, entre 2026 et fin 2027 sur la Communauté de Communes, **le raccordement à ce nouveau réseau fibre va devenir indispensable pour conserver ou disposer d'un service téléphonique ou internet fixe**. Il est donc important de l'anticiper sereinement pour réaliser cette transition dans les meilleures conditions.



Lot 2 : 1^{er} janvier 2026 **Lot 3 : 1^{er} janvier 2027** **Lot 2 : 1^{er} janvier 2028**

Communes	% des foyers abonnés	Communes	% des foyers abonnés
Angeville	58,13	La Ville Dieu du Temple	69,49
Boudou	58,21	Labourgade	61,94
Castelferrus	65,91	Lafitte	66,66
Castelmayran	64,93	Lizac	64,31
Castelsarrasin	63,74	Moissac	55,29
Caumont	64,25	Montaïn	51,66
Cordes Tolosannes	62,75	Montesquieu	53,60
Coutures	37,87	St Aignan	59,12
Durfort Lacapelette	53,74	St Arroumex	67,44
Fajolles	61,40	St Nicolas de la Grave	57,25
Garganvillar	60,35	St Porquier	69,55

Le programme d'aménagement porté par Tarn-et-Garonne Numérique est cofinancé par l'Etat, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de communes.



Plus d'informations sur : <https://82amenagement.fr> et <https://www.octogone-fibre.fr/>





UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA CUISINE CENTRALE :

DUPONT RESTAURATION

Depuis le 1^{er} septembre, la cuisine centrale a changé de mains : Dupont Restauration devient le nouveau partenaire du groupement de commandes pour Terres des Confluences.

Avec plus d'un demi-siècle d'expérience, l'entreprise a fait de la restauration collective une véritable passion.

Ses engagements :

- des menus équilibrés et conçus avec des diététiciens,
- une cuisine « maison », respectueuse du rythme des enfants,
- des produits locaux et de saison, soigneusement sélectionnés,
- un accompagnement pédagogique autour du goût et du plaisir de bien manger.

Afin de préparer cette rentrée dans les meilleures conditions, la première réunion technique s'est tenue le jeudi 28 août. Elle a permis aux équipes d'échanger sur leurs pratiques et d'apporter les ajustements nécessaires pour assurer une transition fluide dès le lundi 1^{er} septembre. Dès le samedi 30 août, les équipes de Dupont Restauration étaient à pied d'œuvre pour préparer la rentrée.

Dupont Restauration souhaite partager avec tous les convives, petits et grands, des repas savoureux, sûrs et responsables.





VOIRIE INTERCOMMUNALE :

UNE ACTION RENFORCÉE AU SERVICE DU TERRITOIRE

La Communauté de Communes Terres des Confluences (CCTC) poursuit son engagement en faveur de l'entretien et de l'amélioration du réseau routier intercommunal. Afin d'assurer une meilleure cohérence et une continuité des interventions sur l'ensemble du territoire, la CCTC propose d'élargir son champ d'intervention en matière de voirie.

Un périmètre d'intervention élargi pour plus de cohérence

Jusqu'à présent, les interventions de la CCTC en matière de voirie reposaient sur le réseau hors agglomération.

Afin de garantir une gestion homogène et adaptée aux besoins des usagers, il est désormais défini :

- Dans les **communes de moins de 5 000 habitants**, de considérer désormais toutes les voies communales et chemins ruraux revêtus comme des voies d'intérêt communautaire.
- Dans les **communes de plus de 5 000 habitants**, à savoir Castelsarrasin et Moissac, une mise à jour de la liste des voies d'intérêt communautaire est effectuée.

Cette évolution permet d'harmoniser les interventions, d'assurer une meilleure continuité des réseaux routiers et de mutualiser les moyens humains et matériels à l'échelle intercommunale. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du service rendu aux habitants et de rationalisation des dépenses publiques.

Une intervention d'urgence sur un ouvrage d'art



Avant travaux



Pendant travaux



Pour donner suite à l'effondrement d'un pont à la limite des communes de Garganvillar et Angeville, les équipes de la CCTC sont intervenues en régie pour la réfection complète de l'ouvrage. Les travaux, réalisés par l'équipe « polyvalence » et l'équipe « pelle mécanique et camion », ont duré deux semaines.

Compte tenu du caractère urgent et sensible du chantier, notamment sur le plan réglementaire, la CCTC a pu compter sur le soutien du SYGRAL, qui a accompagné la collectivité dans la constitution du dossier de déclaration auprès de la police de l'eau et son dépôt à la préfecture. Cette collaboration exemplaire illustre l'efficacité du travail en réseau et la capacité de réaction des services publics locaux.



Après travaux



UN MARCHÉ DE TRAVAUX A ÉTÉ LANCÉ

SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Au-delà des interventions ponctuelles, la CCTC poursuit son programme pluriannuel d'entretien et de modernisation des infrastructures. Un marché de travaux a été lancé pour la **réfection de 13 ponts** sur l'ensemble du territoire intercommunal >

Ces opérations visent à **garantir la sécurité des usagers**, à **préserver le patrimoine routier** et à **renforcer la durabilité des ouvrages d'art**.

- ANGEVILLE - route des Minjoulats
- CASTELFERRUS - chemin de Campeyras
- CASTELMAYRAN - chemin des Castelasses
- DURFORT LACAPELETTE - route de Teyssieres
- DURFORT LACAPELETTE - route de Labarrat
- LABOURGADE - route du Buguet
- SAINT NICOLAS DE LA GRAVE - chemin du Gal
- SAINT NICOLAS DE LA GRAVE - chemin de la Tuilerie
- SAINT NICOLAS DE LA GRAVE - chemin de Jointille
- SAINT PORQUIER - chemin de la Rivière
- SAINT PORQUIER - rue Ste Catherine
- LA VILLE DIEU DU TEMPLE - route de Grellery
- LA VILLE DIEU DU TEMPLE - chemin du Rouch

Un programme ambitieux de travaux

Le plan annuel intercommunal de voirie représente pour sa part un investissement de 1,3 million d'euros, permettant le traitement d'environ 30 kilomètres de chaussées situées hors agglomération pour 2025.

À cela s'ajoutent 237 000 euros consacrés aux travaux de point à temps et aux reprises ponctuelles de chaussées, essentiels pour maintenir le réseau en bon état tout au long de l'année.



Un entretien régulier des accotements

Les travaux de fauchage sont assurés depuis ce printemps par trois épaveuses en régie, complétés par la participation des employés communaux dans trois communes, et par une entreprise extérieure dans deux autres.

Au total, 630 km de voirie sont ainsi entretenus chaque année en trois passes, garantissant sécurité et visibilité pour tous les usagers.



REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans le cadre d'un programme de requalification des zones d'activités économiques (ZAE), des travaux sont engagés à Castelsarrasin et Moissac à partir de l'été 2025.

Ils concernent principalement pour 2025 l'**Impasse Robert Brévi** et le **Chemin de la Chaumière** pour la commune de **Castelsarrasin** et le carrefour situé à l'intersection de la **Rue des Pommes** et la **Rue des Cerises à Moissac**.

Des travaux concrets dès 2025 à Castelsarrasin et Moissac

La première phase d'intervention a débuté le 21 juillet 2025 à **Castelsarrasin** par l'impasse Robert Brévi et s'est poursuivie le 26 août par le chemin des Chaumières.

Pour **Moissac** les travaux ont débuté le 6 octobre pour une période de huit semaines.

Ces travaux portent dans un premier temps sur :

- la rénovation des infrastructures (voirie, réseaux, éclairage public),
- l'amélioration du cadre de travail des entreprises,
- la mise en place de cheminements doux (mobilité piétonne et modes actifs),
- la sécurisation des espaces, notamment par l'aménagement de parkings pour poids lourds.



Coût travaux Impasse Robert Brévi :
103 000 euros TTC



Coût travaux Chemin de la Chaumière :
226 000 euros TTC



Coût travaux Rue des Pommes et la
Rue des Cerises : 315 000 € TTC

Un engagement structurant et durable

Inscrite dans une **programmation pluriannuelle**, cette requalification représente **un investissement total de 10 millions d'euros** sur 10 ans.



ÉVOLUTION DE LA COMPÉTENCE « MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Lors du Conseil Communautaire du 7 octobre 2025, la Communauté de Communes a **fait évoluer ses statuts afin d'élargir sa compétence en matière de mobilité**. Elle pourra désormais piloter et coordonner l'ensemble des actions prévues dans l'**étude globale de mobilité** et du **schéma directeur des modes actifs**.

Cette évolution permettra à la collectivité **d'être porteuse et maître d'ouvrage des projets de mobilité** tels que la réalisation de pistes cyclables, la mise en place de signalétique, l'aménagement d'aires de covoiturage, de stationnements vélos et de bornes d'entretien, mais aussi l'organisation de services de transport local.

Grâce à une meilleure coordination des moyens techniques, humains et financiers, la Communauté de Communes renforcera la cohérence des déplacements à l'échelle du territoire et proposera une offre de mobilité plus lisible, durable et adaptée à tous les habitants.

« MON TERRITOIRE CARTO » : UNE NOUVELLE CARTE INTERACTIVE POUR DÉCOUVRIR LES ÉQUIPEMENTS DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE.

La Communauté de Communes met à disposition des habitants un nouvel outil cartographique en ligne : MonTerritoireCarto.

Accessible directement depuis le site internet de la Communauté de Communes, Rubrique « Les Services / Se déplacer » cette carte interactive permet de visualiser en un coup d'œil les aménagements cyclables, les arceaux vélos, les gares, les

lignes du réseau LiO, l'aire de co-voiturage et de nombreux autres équipements liés à la mobilité sur l'ensemble du territoire.

Intuitive et régulièrement mise à jour, cette carte interactive offre à chacun un **outil simple, moderne et utile au quotidien**, tout en **mettant en valeur les équipements** déployés sur l'ensemble du territoire.



UNE NOUVELLE EXPERTISE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ : THOMAS REJOINT L'ÉQUIPE

Passionné par les enjeux de déplacement durable, Thomas accompagne au quotidien la mise en place de solutions de mobilité adaptées au territoire. Avec une vision tournée vers l'avenir, il œuvre pour faciliter les trajets des habitants et encourager des pratiques plus responsables.

Peux-tu me décrire ton poste et tes principales missions ?

Je suis chargé de mission mobilité à la Communauté de Communes. Mon rôle est de concevoir et développer des solutions de transport durables, actives et alternatives à la voiture individuelle, pour faciliter les déplacements tout en réduisant l'impact environnemental.

Qu'est-ce qui t'a amené à choisir ce métier ?

Plus jeune, j'adorais le jeu Sim City, surtout la partie transports ! Au fil de mes études, j'ai découvert qu'il existait de vrais métiers dans ce domaine. Ce qui me plaît, c'est que chaque territoire a ses propres enjeux, rendant chaque projet unique et stimulant.

Quel a été ton parcours avant ce poste ?

Après une licence de géographie et un master en transport, j'ai travaillé au Département de l'Hérault, puis pour un opérateur en région parisienne. J'ai ensuite vécu deux expériences à La Réunion, d'abord au Syndicat Mixte des Transports, puis au sein d'un opérateur gérant le réseau interurbain. Ces postes m'ont permis d'aborder la mobilité sous différents angles, de la planification à l'exploitation.

Une expérience t'a-t-elle particulièrement marqué ?

Oui, celle de La Réunion. Entre la crise COVID, les cyclones et les éboulements, il fallait sans cesse trouver des solutions pour maintenir le service. J'ai découvert toute la complexité cachée derrière le simple passage d'un bus.

Comment se déroule une journée type ?

Il n'y a pas vraiment de routine ! J'analyse les données de mobilité, je pilote des projets comme le développement d'itinéraires cyclables ou d'actions de sensibilisation, et je collabore avec de nombreux partenaires. C'est un travail très transversal, en lien avec le social, l'aménagement, l'économie ou l'environnement.

Comment trouves-tu l'équilibre entre vie pro et perso ?

Le sport m'aide à déconnecter : j'ai longtemps joué au foot et je pratique aujourd'hui le golf. Cela me permet de prendre du recul, même si, en vacances, j'observe toujours les systèmes de transport locaux !

Quelles tendances observes-tu dans ton métier ?

Le numérique prend une place croissante dans la mobilité, avec de nouveaux outils pour planifier, suivre et optimiser les déplacements. Mais il faut continuer à garder l'humain au centre, car ce sont les usagers qui connaissent le mieux leurs besoins.

Si tu pouvais changer une chose dans ton parcours ou ton métier, ce serait quoi ?

Dans mon parcours, je ne changerais rien : en peu de temps, j'ai eu la chance d'explorer différents aspects de la mobilité, ce qui m'a permis de mieux cibler ce que j'aime dans ce métier.

En revanche, si je pouvais faire évoluer le métier lui-même, ce serait de replacer davantage l'humain au centre.



Dans la continuité de l'engagement de la Communauté de Communes en faveur des mobilités durables, **une réunion d'information sera organisée courant 2026** pour présenter les dispositifs existants et les actions à venir. Les habitants pourront y découvrir les **solutions de déplacement disponibles sur le territoire**.

Retrouvez également la **Lettre de la Mobilité** dans la newsletter pour suivre l'ensemble des actualités du service.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



BIEN TRIER POUR MIEUX COLLECTER :

LES BONS GESTES À ADOPTER

La collecte des déchets est un service essentiel au bon fonctionnement de notre territoire. Afin d'assurer un ramassage efficace, respectueux de l'environnement et sécurisé pour tous, il est important que chacun adopte les bons réflexes lors de la sortie de ses bacs et du tri des déchets.

Déposez vos bacs correctement

Un bon positionnement de vos bacs est essentiel pour garantir un ramassage rapide, efficace et sécurisé. Pour cela :

- **Placez vos bacs à environ 2 à 3 mètres de la voie publique**, ni trop près du bord de la route (pour éviter tout risque d'accident ou d'obstruction de la circulation), ni trop en retrait (ce qui compliquerait leur accès par les agents).

- **Veillez à les disposer poignées tournées vers la chaussée** : cela facilite grandement leur manipulation et permet de les accrocher rapidement au système de levage des camions de collecte.

- **Les bacs doivent être fermés correctement** afin d'éviter la dispersion des déchets par le vent ou les animaux et ne pas gêner la collecte.

- Dans la mesure du possible, **évités de les placer derrière des obstacles** (murs, haies, véhicules, etc.) qui rendraient leur visibilité difficile.

Un bac bien positionné, c'est un ramassage plus rapide, un service plus sûr pour les agents, et une collecte optimisée pour l'ensemble des habitants.

Attention aux erreurs de tri !

Le respect des consignes de tri est indispensable. On vous en dit plus pour **éviter ces 6 erreurs de tri** dans la poubelle jaune :

• Les textiles :

Tous les textiles, linges et chaussures doivent être amenés dans les bornes à textiles Le Relais pour connaître une seconde vie. Les textiles sont soit revendus à bas prix ou destinés à l'export, soit recyclés en chiffons d'essuyage ou en isolant, soit utilisés en valorisation énergétique.

• Les objets en plastique :

Vous pensiez bien faire en jetant des jouets ou objets usagés en plastique dans la poubelle jaune ? Or seuls les EMBALLAGES vont dans la poubelle jaune, pas les objets ! Les objets en plastique doivent être amenés à la déchetterie.

• Les objets métalliques :

De même, tous les objets métalliques (ex : poêles usagées) doivent être amenés à la déchetterie.

• Les sacs opaques/noirs :

Tous les emballages et les papiers doivent être jetés en vrac dans la poubelle jaune (ou dans un sac translucide). Lorsque vous les jetez dans des sacs noirs/opaque, ils ne sont pas recyclés car le centre de tri n'a pas le temps de les ouvrir et d'en vérifier le contenu. Tous les sacs opaques/noirs (y compris ceux contenant des ordures ménagères) doivent être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères (marron).

• Les déchets piquants (ex : seringues) :

Pour la sécurité de ceux qui gèrent vos emballages, ne jetez pas vos seringues et aiguilles dans le bac jaune destiné au recyclage. Ils doivent être amenés en pharmacie ou à la déchetterie.

• Les déchets dangereux :

Les déchets dangereux (ex : bidon avec pictogramme déchets dangereux, piles, batteries, appareils électriques, etc.) doivent également être amenés en déchetterie. Ils mettent en danger les opérateurs du centre de tri.

LES BONS GESTES :



Rappel pour éviter les erreurs de tri

• **Aucun sac noir ne doit être déposé dans la poubelle jaune.** Leur présence entraîne un refus de collecte.

• Une **mauvaise répartition des déchets** dans les bacs jaunes (emballages recyclables) peut conduire à l'apposition d'une **mention d'erreur de tri**, qui sera suivi d'un courrier d'avertissement.

• Après **trois erreurs de tri constatées**, et **trois courriers d'avertissement envoyés**, l'intervention d'un agent sera programmée pour échanger avec vous sur les bonnes pratiques.

Besoin d'aide pour trier tous vos déchets ? Téléchargez l'appli guide du tri de CITEO !

**BESOIN D'AIDE
POUR TRIER VOS DECHETS ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
GUIDE DU TRI DE CITEO !**

Guide du tri

DISPONIBLE SUR Google play

DISPONIBLE SUR App Store



Pourquoi certains bacs de regroupement restent-ils ouverts ?

Vous avez peut-être remarqué que certains bacs de regroupement sont laissés **couvercles ouverts** après la collecte. Ce geste est **volontaire de la part des agents**.

En effet, ils ont constaté que, sur certains points de collecte, lorsque les bacs étaient refermés, certains usagers **jetaient leurs déchets directement au sol** sans vérifier s'il restait de la place à l'intérieur.

Garder les bacs ouverts permet donc de **limiter ces incivilités** et de s'assurer que les contenants sont utilisés correctement jusqu'à leur prochaine collecte.

Chacun de nous joue un rôle clé dans la réussite du tri et de la collecte des déchets. En respectant ces consignes simples, nous contribuons tous à un environnement plus propre, à un service plus efficace et à une meilleure valorisation des matières recyclables.



Une question ? N'hésitez à contacter le service collecte des déchets

Accueil du public au :

8 bis chemin de Notre-Dame d'Alem
82100 Castelsarrasin
Lundi, mardi et jeudi de 13h00 à 16h00

Joignable par téléphone :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30

Tél. : 05 63 95 56 00, choix 2

Mail : services.dechets@terresdesconfluences.fr

AMÉLIORER SON LOGEMENT GRÂCE À L'OPAH : UN NOUVEAU CONFORT AU QUOTIDIEN

Grâce à l'**Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** portée par la Communauté de Communes, de nombreux habitants ont pu rénover leur logement en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé et d'aides financières. Que ce soit pour améliorer le confort thermique, adapter un logement au vieillissement ou rénover un habitat ancien, ces dispositifs permettent de transformer concrètement le quotidien des habitants.

M. Pinilla a pu rénover sa salle de bain et retrouver confort et sécurité au quotidien. Derrière cette aide, c'est aussi une belle histoire humaine, faite de rencontres, de solidarité et de parcours de vie singulier.

M. Pinilla, pouvez-vous nous parler de votre salle de bain et des travaux réalisés grâce à l'OPAH ?

M. Pinilla : Oui, bien sûr. Avant, ma douche posait un problème. L'eau avait du mal à s'évacuer et l'accès à celle-ci était compliqué.

Qu'est-ce qui vous a motivé à entreprendre ces travaux ?

M. P : Je voulais surtout que ce soit plus pratique pour moi. Avant, il fallait descendre une vingtaine de centimètres pour entrer dans la douche, et comme j'ai des vertiges et que j'ai perdu un œil, c'était dangereux. Maintenant, c'est plat, antidérapant, je ne glisse plus. C'est beaucoup plus simple et sûr.

Vous avez été accompagné dans cette démarche ?

M. P : Oui, c'est grâce à votre service. Au début, je ne savais pas à qui m'adresser. J'étais allé à la mairie, puis à la sous-préfecture, et finalement j'ai été mis en contact avec URBANIS. Guilhem et Alena m'ont accompagné pour les papiers et les travaux. Après, tout s'est bien enchaîné. Les travaux ont pris environ une semaine.

Vous êtes satisfait du résultat ?

M. P : Oui, très content. L'accompagnement a été très bon. Guilhem m'a suivi dans toutes les démarches, il a même parlé de moi dans un article, mais je ne savais pas qu'il l'avait fait (rires). Comme je ne sais pas lire, c'est une ancienne voisine qui me l'a dit. Elle m'a montré le petit magazine. C'était une belle surprise.

Vous avez eu un parcours de vie très riche. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

M. P : Oh, j'ai commencé jeune. Je ne suis jamais allé à l'école, je ne sais pas lire ni écrire. J'ai d'abord gardé les bêtes, les moutons, et l'été je travaillais sur les chantiers, dans la maçonnerie, pour gagner un peu plus. Je suis espagnol. J'ai fait mon service militaire à Madrid, dans une unité ferroviaire. On travaillait avec les trains de l'armée. C'était dur !

Et comment êtes-vous arrivé en France ?

M. P : Après l'armée, j'ai voulu venir en France, mais ce n'était pas simple. On était encore "sous les armes" jusqu'à 50 ans, donc il fallait des autorisations. Mon capitaine m'a aidé à obtenir les papiers pour partir. Mon père était déjà ici, réfugié de la guerre d'Espagne. Quand je suis arrivé, j'avais 24 ans. C'était la première fois que je le revoyais... un grand moment d'émotion.

Et aujourd'hui, à près de 90 ans comment vous occupez-vous ?

M. P : Je fabrique des petits objets en bois. Je fais des sculptures, des étoiles, des cannes, des outils anciens que j'aime exposer. J'aime bien montrer ça aux enfants et partager avec eux. Le bois, c'est devenu une passion.

C'est formidable ! Pour finir, recommanderiez-vous à d'autres personnes de faire appel à l'OPAH ?

M. P : Oui, bien sûr. Au début, j'étais un peu perdu avec les papiers, mais après l'accompagnement, tout a été simple. Les travaux se sont bien passés, je suis content du résultat. C'est plus pratique pour moi, et j'ai été bien entouré et grâce aux aides j'ai pu garder mes économies.



M. Pinilla



Avant / Après



Objets en bois fabriqués par M. Pinilla



RÉNOVATION DE L'HABITAT : UN AN D'AVANCÉES POUR LE TERRITOIRE DES CONFLUENCES

Le deuxième comité de pilotage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes Terres des Confluences s'est tenu le 30 septembre 2025. Ce dispositif, lancé en août 2024 pour trois ans, vise à accompagner les propriétaires occupants et bailleurs privés dans la rénovation de leurs logements, avec le soutien de l'Anah, du Département et de la Communauté de Communes.

Un dispositif au service de la rénovation de l'habitat

L'OPAH poursuit plusieurs objectifs : adapter les logements au vieillissement et au handicap, améliorer la performance énergétique, lutter contre l'habitat indigne et la vacance, tout en valorisant le patrimoine local.

Une première année d'action soutenue

En un an, 372 contacts ont été recensés, majoritairement des propriétaires occupants. Moissac et Castelsarrasin concentrent la majorité des demandes.

Au total, 72 dossiers ont été déposés ou agréés, dépassant les objectifs annuels, tandis que 132 visites techniques ont été réalisées sur le terrain. Les permanences, organisées trois mardis par mois à la Communauté de Communes, ont accueilli 66 personnes.

Des retombées économiques locales

Les aides attribuées représentent 2,5 millions d'euros de travaux, dont près de 1,9 million financés par l'Anah. Environ 40 % des chantiers ont été confiés à des artisans du territoire, soutenant l'emploi local et l'activité du secteur du bâtiment.

Lutte contre l'habitat indigne et perspectives

Le volet « Habitat indigne », animé en partenariat avec l'ADIL et Urbanis, a traité 25 signalements et mené 18 interventions. Pour la seconde année, l'OPAH s'adapte à de nouvelles règles nationales recentrant les aides sur les logements les plus énergivores et limitant les montants de subvention.

La Communauté de Communes réaffirme néanmoins son engagement pour un habitat plus confortable, économe et accessible à tous.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H) : LA PROCÉDURE SE POURSUIT.

Ce projet de modification simplifiée a pour objet des modifications mineures. Vous pouvez consulter le détail des modifications envisagées sur le site internet de la Communauté de Communes dans l'onglet : urbanisme > PLUi-H.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) : LA PROCÉDURE D'ACTUALISATION DU PCAET SE POURSUIT.

Le projet de PCAET initial avait été arrêté en conseil communautaire en 2021 mais il n'avait jamais été soumis à la consultation du public, ni adopté de manière définitive. Une actualisation du PCAET était donc nécessaire en vue de l'approuver définitivement.

Cette actualisation repose sur :

- Un rapport d'évaluation à mi-parcours, réalisé sur la base des actions mises en œuvre depuis 2022 (soit durant 3 ans malgré l'absence d'approbation formelle).
- Une mise à jour des données de diagnostic, des objectifs de la stratégie, du plan d'actions, permettant d'articuler les ambitions du territoire avec les réalités et projections, en prenant aussi en compte l'évaluation environnementale stratégique et le résumé non technique.

La consultation du public, pour recueillir ses avis et observations sur le projet, s'est tenue au mois de novembre. La consultation étant désormais clôturée, les observations recueillies sont en cours d'analyse. L'approbation du projet, éventuellement réajusté à la marge pour prendre en compte certains avis, est envisagée au premier trimestre 2026.



QUAND LA PASSION DE L'AIR FAIT RAYONNER L'AÉRODROME

À l'aérodrome de Castelsarrasin-Moissac, situé dans le quartier de Gandalou, la passion et l'innovation prennent leur envol grâce à Alexandre et Lucile. Ce couple, aussi complice dans la vie qu'aux commandes de leur autogire, incarne l'énergie nouvelle d'un site trop souvent méconnu.



« Voler, c'était un rêve d'enfant »

Alexandre : Depuis tout petit, je rêvais de voler. À 14 ans, je travaillais sur les marchés pour me payer mes premières heures de vol ! J'ai ensuite passé mes brevets d'ULM, d'instructeur, et j'ai fini par m'installer ici, à l'aérodrome, où j'ai trouvé une vraie famille aéronautique.

Lucile : Moi, à l'origine, je ne connaissais rien à l'aviation ! Je viens d'un milieu où ce n'était pas vraiment une évidence. Et puis j'ai rencontré Alexandre... Je suis montée avec lui, j'ai pris goût au vol, et tout s'est enchaîné : la formation, les certifications, les projets. Aujourd'hui, on partage cette passion au quotidien.

Une entreprise née d'un pari un peu fou

En 2022, Alexandre et Lucile achètent leur premier autogire, un petit appareil à mi-chemin entre l'hélicoptère et l'avion. « On s'est dit : on fonce ! » se souvient Alexandre. « Mais après l'achat, on s'est demandé : et maintenant, qu'est-ce qu'on en fait ? ». De cette question est née une idée originale : créer le premier escape game aéronautique de France.

Lucile : « Les participants résolvent des énigmes au sol avant de partir en vol, toutes les vingt minutes, pour découvrir un indice depuis le ciel. C'est à la fois ludique, immersif et formateur. On travaille la cohésion, la communication, la gestion du stress... »

L'activité rencontre vite un grand succès, aussi bien auprès des entreprises que des particuliers. « Et puis, en vol, on leur fait découvrir le territoire : les châteaux, la Garonne, l'abbaye de Moissac, les zones Natura 2000... » ajoute Alexandre. « C'est une façon poétique et vivante de raconter notre région. »

De l'aérodrome local aux championnats du monde

Mais l'histoire d'Alexandre et Lucile ne s'arrête pas là. En parallèle, le couple s'investit au sein de la Fédération Française d'ULM, où ils occupent des fonctions bénévoles nationales : Alexandre s'occupe de la sécurité et de la formation, Lucile de l'inclusion des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.

Et leur engagement les a menés bien plus haut : en 2025, ils deviennent vice-champions du monde d'autogire et champions du monde d'ULM par équipe !

Alexandre : « On a commencé sans prétention, juste pour l'expérience. Et on s'est retrouvés à voler aux côtés de pilotes professionnels venus de 14 pays. On a tout donné... et ça a marché ! »

Lucile : « Ce jour-là, on s'est dit que tout ce travail, toute cette passion, prenaient sens. »

Leur titre leur vaut aujourd'hui le statut de sportifs de haut niveau, reconnus par le ministère des Sports – une belle reconnaissance pour deux bénévoles issus d'un petit aérodrome rural !

Un lieu vivant, une vraie communauté du ciel

À les écouter, on comprend vite qu'un aérodrome, ce n'est pas qu'une piste. C'est un écosystème.

« Ici, on trouve les modélistes, les planeurs,

les avions, les parachutistes, le Breguet 14 historique... », énumère Alexandre. « C'est une vraie ruche. Chacun apporte sa passion, son savoir-faire. C'est ce qui fait la richesse du lieu. »

Leur engagement dépasse la seule pratique aérienne : ils participent à la vie locale, accueillent des jeunes, font découvrir les métiers de l'air et rêvent déjà plus grand.

« On travaille sur un projet de distribution d'appareils français, dont un ULM électrique. Ce serait une première étape vers une filière locale de démonstration et de formation », confie Alexandre.

Le ciel comme vitrine du territoire

En vol, Alexandre et Lucile deviennent des ambassadeurs du territoire.

Lucile : « Chaque vol est une balade culturelle. On montre la beauté du paysage, mais on parle aussi des producteurs, des artisans, des habitants. On veut que les gens repartent avec le sourire et une meilleure connaissance de leur région. »

Alexandre : « Notre objectif, c'est de faire vivre le terrain. L'aérodrome, c'est un atout pour tout le territoire. On peut y apprendre, s'émerveiller, travailler, rêver. »

Et demain ?

Entre projets pédagogiques, vols de découverte et compétitions internationales, Alexandre et Lucile continuent de faire rayonner l'aérodrome et son environnement. Leur message est simple : « Voler, c'est

accessible à tous. Il suffit d'avoir un peu de curiosité, l'envie d'apprendre et de se laisser porter par le vent. »

Alexandre et Lucile incarnent un modèle opérationnel : un couple d'entrepreneurs qui structure son activité autour de la passion, de la sécurité, de la formation et de la mise en valeur du territoire. Leur action bénévole fédérale, leur performance sportive et leurs initiatives commerciales (escape game, vols guidés, formation, projet de distribution d'appareils) font de l'aérodrome une plateforme multifonctionnelle — technique, pédagogique, sportive et touristique.

Envie, vous aussi, de découvrir le territoire vu du ciel ou de tenter l'expérience du premier escape game aéronautique de France ?



Contactez **IVVANDI** au 05 82 95 27 67

Alexandre et Lucile se feront un plaisir de vous embarquer pour un vol inoubliable.

LE CLSM MOBILISÉ POUR LES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2025, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de Terres des Confluences a organisé deux temps forts, conviviaux et ouverts à tous, autour du thème national « Pour notre santé mentale, réparons le lien social ».

Le 11 octobre, à l'Arène Théâtre de Coutures, le public a pu assister au spectacle « Sans maux dire » de la compagnie des P'tites Griottes, une pièce sensible et pleine d'humour abordant la dépression à travers le personnage de Constant et la voix de sa conscience. Grâce à la mobilisation du Collectif des Acteurs de Santé Mentale (CASM 82), des clowns de la Compagnie du Bout du Nez et

des animatrices du Centre Social du Sarlac, plus de 60 personnes, dont une trentaine venues de Moissac, ont partagé un moment de rires, d'émotions et d'échanges.

La représentation s'est poursuivie par un débat animé par le coordonnateur du CLSM, permettant d'approfondir la compréhension des troubles dépressifs et d'échanger autour des solutions d'accompagnement existantes.



Quelques jours plus tard, le 15 octobre, la salle Jean Moulin de Castelsarrasin accueillait la journée « Ensemble on va mieux », véritable rendez-vous familial et participatif réunissant plus de 15 associations et structures locales. Ces acteurs ont présenté leurs missions et dispositifs au service du bien-être et de la santé mentale.



Tout au long de la journée, jeux, ateliers de sophrologie, activités physiques, expositions, soins socio-esthétiques et espaces d'échanges ont animé la salle.

Le musicien Glenn B. et un duo de clowns ont ponctué la journée d'instantanés artistiques, se concluant par la création collective d'une chaîne de l'amitié, symbole fort du lien social à préserver et à réparer.



Ces deux événements ont illustré avec force et créativité la volonté du CLSM de Terres des Confluences de favoriser la destigmatisation, renforcer les liens humains et promouvoir la santé mentale pour tous.





ESCALE DU PARTAGE :

UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE À LAFITTE

La première édition de l'« Escale du partage » s'est tenue le 20 septembre dernier à Lafitte, à l'initiative d'un partenariat entre les élus locaux et le Contrat Local de Santé (CLS).

Au total, **douze binômes** composés d'un enfant et d'une personne âgée, âgés **de 7 à 78 ans**, ont participé à cet après-midi placé sous le signe de la convivialité et de l'échange autour du **thème de l'alimentation**.

Le programme s'articulait autour de trois pôles complémentaires :

- **Atelier culinaire** : animé par le foodtruck Cœur de Bretagne, il a permis aux participants de confectionner crêpes et cookies, salés ou sucrés.
- **Temps d'échanges intergénérationnels** : proposé par la radio des Francas, cet espace de discussion a permis de croiser les regards et les expériences autour des habitudes alimentaires et du moment du repas.
- **Atelier nutrition** : conduit par la nutritionniste Odile Azema, il a mis en lumière les différences entre les aliments faits maison et les produits industriels.

La rencontre s'est conclue par un **goûter partagé**, durant lequel les participants ont présenté et dégusté leurs recettes familiales, témoignant de la richesse des traditions culinaires et de la transmission entre générations.





OFFICE DE TOURISME MOISSAC - TERRES DES CONFLUENCES : CAP SUR UN TOURISME AUTHENTIQUE ET RESPONSABLE.

Depuis janvier 2025, l'Office de Tourisme Intercommunal relève du statut d'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial). Cette évolution structurelle s'accompagne de la mise en place d'un Comité de Direction qui réunit élus et socio-professionnels du territoire. Un choix stratégique qui renforce les liens avec la Communauté de Communes. À la tête de cette nouvelle organisation, Joël Rivier a pris les rênes en tant que directeur en mai 2025.

Bien plus qu'un simple bureau d'information

Si l'accueil et le renseignement des visiteurs restent au cœur des missions, l'Office de Tourisme se réinvente pour devenir un véritable acteur du développement territorial.

Les ambitions ?

- Rayonner au-delà des frontières et attirer de nouveaux publics
- Tisser des liens solides avec les acteurs locaux.
- Innover pour un tourisme d'avenir : mobilité douce, itinérance, accessibilité, tourisme responsable et inclusif... Dans un monde en constante évolution, les projets sont adaptés aux enjeux de demain.

Une équipe sur le terrain, à votre écoute

Vous les avez peut-être croisés cet été sur les marchés, lors des animations estivales ou pendant les Journées du Patrimoine ? Aller au contact des habitants, des touristes, des visiteurs et des professionnels est essentiel pour l'Office de Tourisme.

Derrière l'Office de Tourisme, c'est une équipe dynamique, investie et passionnée qui œuvre chaque jour pour faire rayonner le territoire.



« Collines et vallées des Cabarioux », nouvelle randonnée à Montesquieu

Rendez-vous à Montesquieu pour une superbe randonnée entre vignes de Chasselas et vergers ! Cette balade ravira les amateurs de paysages et d'arboriculture. Terres des Confluences offre des paysages rares grâce à son relief entre coteaux et vallées du Tarn et de la Garonne, sublimé par l'omniprésence des cultures fruitières.

Cette randonnée illustre parfaitement ce décor hors du commun ! Vous marcherez sur des sentiers paisibles, entourés de vergers de pommiers, kiwis, cerisiers et de vignes de Chasselas. Quelques montées vous mèneront au sommet des collines, mais le panorama qui vous attend vaut largement l'effort !

Itinéraire sur le site internet de l'Office de Tourisme dans « Randonnées à pied » ou en vente sur place.

Baliser un chemin de randonnée, comment ça marche ?

En collaboration avec l'Office de tourisme, la Communauté de Communes Terres des Confluences a ouvert ce circuit au mois de mars de l'année 2025. Sa création a nécessité le repérage du tracé, un diagnostic du chemin, l'identification des points d'intérêt et des travaux d'aménagement.

Balisé pour offrir une découverte agréable et sécurisée, ce parcours illustre la volonté commune de valoriser le patrimoine local et de proposer des itinéraires accessibles à tous. Le prochain circuit verra le jour à Boudou, près d'une chapelle... mais chut, la suite reste à découvrir !

Infos pratiques :

Durée : 2h30

Distance : 7,7 km

Difficulté : Moyenne

Point de départ : 4324 Route d'Esmes, 82200 Montesquieu



Contact : Office de Tourisme Intercommunal
Moissac - Terres des Confluences
1 Boulevard de Brienne à Moissac
Tél. 05 32 09 69 36



SALON RÉNOV' DE LA ET DE L'HABITAT

SAMEDI 7 FÉVRIER 2026
Castelsarrasin - Salle Jean Moulin

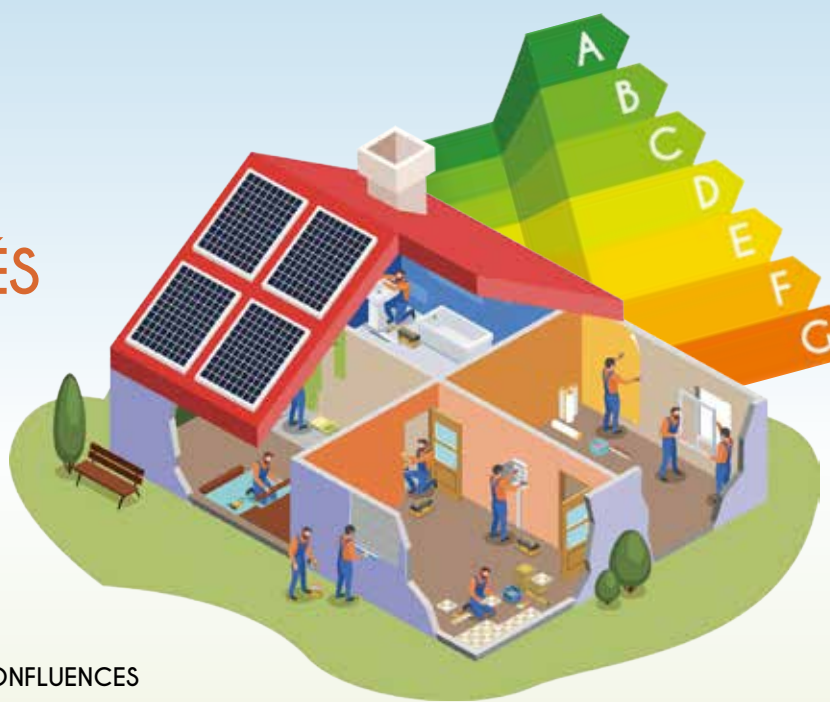
GRATUIT
10H - 16H30

- TOUTES LES AIDES FINANCIÈRES
- DES CONSEILS D'ARTISANS QUALIFIÉS
- DES CONFÉRENCES

TOUT LE PROGRAMME :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DES CONFLUENCES
www.terresdesconfluences.fr
05 63 95 56 00



SOIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Association
Nationale des
Architectes de
France

Urbanis
Développement

clae
Département de l'habitat

opération
programmée
d'amélioration
de l'habitat



**TERRES des
CONFLUENCES**
communauté de communes